



COMMUNIQUE DE LA DELEGATION DU RSMMS EN MISSION A AGADEZ SUR LA MIGRATION DU 16 AU 18 OCTOBRE 2017

Le comité de pilotage du Réseau Syndical Migrations Méditerranéennes Subsahariennes, (RSMMS), réuni à Tunis en juillet 2017 a, dans le cadre de son programme pour la période 2017-2020, missionné une délégation pour qu'elle aille à la rencontre des migrants dans leur périple pour la recherche d'un travail. Elle était accompagnée par les représentants de la Confédération Syndicale Internationale Afrique (CSI), et de l'Organisation des Travailleurs de l'Afrique de l'Ouest, (OTAO) et soutenue par le projet PROMIG-FES de la Fondation Friedrich Ebert (bureau de Tunis).

Le réseau RSMMS, qui a pour objectif d'aider les migrants dans leurs parcours et leurs intégrations, se devait d'aller à leur rencontre afin de dialoguer avec eux ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs, (autorités locales, représentants de la population, ONG, passeurs,...).

Après s'être entretenue avec les différents groupes et avoir recueilli les témoignages de migrants, la délégation a fait les constats suivants :

Sous la pression de l'Union Européenne et de certains de ses membres, des pays d'Afrique, dont le Niger, ont durci leur politique pour stopper les migrations. Ce pays a, par la loi 036/2015, rendu la migration des étrangers illégale, en totale contradiction avec les accords liant les pays de la CEDEAO, dont il est pourtant membre. Cette politique répressive, loin d'arrêter le flot des migrants, rend leurs parcours encore plus difficiles, risqués et violents.

Les migrants qui poursuivent leur route vers le nord évitent à présent AGADEZ où ils risquent d'être arrêtés et refoulés vers leurs pays d'origine. Ils restent, au prix de souffrances supplémentaires dans le désert, soumis à des passeurs sans scrupules et des brigands féroces qui les abandonnent de plus en plus souvent.

S'ils arrivent en Algérie ou en Libye, pour traverser le pays ou y travailler, ces migrants ne bénéficient d'aucun droit et risquent à tout moment d'être refoulés à la frontière nigérienne, dépouillés de tous leurs biens et de leurs revenus. Ces pratiques systématiques ont cours le plus souvent sous le regard des autorités locales.

Expulsés de ces pays et laissés en plein désert, ils sont recueillis par l'OIM dont la mission essentielle se concentre à les accompagner vers leur pays d'origine. Ainsi ceux qui ne consentent pas au retour sont abandonnés à leur sort.

Ce choix politique de criminaliser la migration a donc des répercussions catastrophiques, en premier lieu sur les migrants qui doivent prendre de plus gros risques, qui dépensent plus d'argent au profit des réseaux maffieux, et sont contraints de retourner chez eux, avant de peut-être repartir au prix de nouvelles dépenses et de nouvelles souffrances.

Ces mesures sécuritaires pénalisent les populations des villes situées sur leur passage. C'est le cas d'AGADEZ, ville étape au milieu du désert dont l'économie repose historiquement et en premier lieu sur le transit des voyageurs et des marchandises. Faute d'emploi, de nombreux transporteurs se sont transformés en passeurs illégaux, qui ont adopté, pour beaucoup des conduites criminelles. Les fonds de l'Union Européenne qui permettraient de reconverter des ex-passeurs vers d'autres métiers sont toujours en attente depuis plus d'un an. En tout état de cause c'est toute l'économie de la région de l'Aïr qui est aujourd'hui en déroute. Cette situation qui appauvrit la plus grande partie de la population, (hormis les réseaux maffieux), risque de développer des réactions xénophobes à l'encontre des migrants qui ne sont plus considérés comme une source de revenus mais comme une charge qu'ils ne sont plus capables d'assumer seuls.

Face à cette politique inefficace et dangereuse prônée par l'Union Européenne et reprise par plusieurs gouvernements africains, la délégation du RSMMS affirme qu'il est urgent de sortir d'un choix uniquement sécuritaire, (pour l'Europe, pas pour les migrants). Afin de faire baisser pour les migrants, le niveau de violence, de violation des droits, de dépenses disproportionnées, de vies brisées, il est primordial d'encourager des filières de migrations légales. C'est à ce prix que les migrants et les populations qui les voient passer retrouveront la paix et renoueront avec le développement économique, aujourd'hui capté par des réseaux criminels.

Cette politique répressive et inhumaine est par ailleurs hypocrite, car les migrants vont là où le travail les appelle. Il est donc inacceptable d'utiliser leur force de travail et de pouvoir les rejeter à tout moment sans qu'ils puissent accéder à leur droits.

Cette mission a confirmé la conviction des membres du RSMMS qu'il est urgent de revenir à une politique légale de la migration fondée sur le droit des migrants. Le RSMMS s'engage à lutter en faveur d'une migration digne et soucieuse du respect des droits humains, non seulement auprès de ses adhérents, des pouvoirs publics, des employeurs et des citoyens de leurs pays mais aussi dans le cadre des différentes rencontres régionales et inter-régionales.

AGADEZ, le 18 octobre 2017.

Pour le RSMMS les membres de la délégation avec les représentants de la CSI Afrique et de l'OTAO.